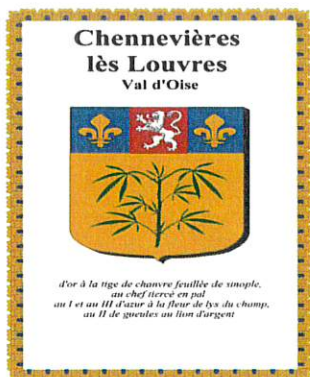




Mairie de Chennevières-lès-Louvres

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE - ARRONDISSEMENT DE SARCELLES - CANTON DE GOUSSAINVILLE

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

Commune de Chennevières-lès-Louvres

Par suite d'une convocation en date du 10 avril 2026, les membres composant le conseil municipal de la commune de Chennevières-lès-Louvres se sont réunis en date du 23 avril 2026, à Chennevières-lès-Louvres à 20 heures, sous la présidence de M. Eric **PLASMANS**, maire de la commune.

La convocation a été affichée le 10 avril 2026.

Membres présents : M. Eric **PLASMANS**, Mme Joséphine **DELMOTTE**, M. Maurice **DOBBELS**, Mme Marie **EVARD**, Mme Martine **BAYON**, M. Frédéric **CHENE**, Mme Christelle **SEGUIN**, Mme Elodie **EVARD**, M. Melchior **PLASMANS**, M. Brice **BOUCLY** lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Mme Océane **VILLALBA** à Mme Elodie **EVARD**.

Membres absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme **DELMOTTE** Joséphine, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ouverture de séance : 20h05

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- 1) **FDL (fiscalité directe locale) 2026**
- 2) **Affectation de résultats**
- 3) **Vote du budget primitif 2026**
- 4) **Subventions associations 2026**
- 5) **Jeux et tarifs fête communale 2026**
- 6) **Filets pare ballon stade de football**

FDL (fiscalité directe locale) 2026

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition pour 2026 en sachant que l'état augmente les bases d'imposition chaque année :

Nature des Taxes	Bases prévisionnelles 2026	Rappel des Taux 2025	Nouveaux Taux 2026
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 771 000	23,74 %	23,74 %
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	21 800	23,04 %	23,04 %
Taxe habitation (TH)	5 900	3.75 %	3.75 %

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **PREND ACTE** du débat pour le vote des taux de fiscalité directe locale (FDL) 2026.
⇒ **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale (FDL) pour 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :
POUR : 11 **CONTRE** : 00 **ABSTENTION** : 00

Affectation de résultats

Le Conseil Municipal de la commune de Chennevières-lès-Louvres réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, après avoir adopté le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025 dont les résultats, se présentent comme suit :
Résultat de clôture de l'exercice 2025 :

- Investissement : 98 362.85 €
- Fonctionnement : 78 801.49 €

Le Maire propose les reports et l'affectation suivants :

	Dépenses	Recettes
Investissement 2025 reporté sur 2026		98 362.85 €
Fonctionnement 2025 reporté sur 2026		48 801.49 €
Affectation de résultat en investissement sur 2026		30 000.00 €

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

Affecter l'excédent de fonctionnement soit 30 000.00 € au compte 1068 conformément aux dispositions des articles L. 2311-5 et R. 2311 du Code général des collectivités territoriales.

Après avoir entendu l'exposé,

- ⇒ **ADOpte** la reprise définitive des résultats de l'exercice 2025 dans le budget primitif 2026, soit la somme de 30 000.00 € au compte 1068.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :
POUR : 11 **CONTRE** : 00 **ABSTENTION** : 00

Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente le budget 2026 dont les montants sont :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	Soldes
Fonctionnement 2025 reporté		48 801.49 €	
Prévision 2026	1 260 359.49 €	1 211 558.00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 260 359.49 €	1 260 359.49 €	0 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	Soldes
Investissement 2025 reporté		98 362.85 €	
Affectation de résultat		30 000.00 €	
Prévision 2026	611 987.61 €	483 624.76 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	611 987.61 €	611 987.61 €	0 €
Total général	1 872 347.10 €	1 872 347.10 €	0 €

Monsieur le Maire rappelle qu'un effort particulier porté sur l'investissement grâce à une gestion rigoureuse du fonctionnement.

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **ADOpte** le Budget Primitif 2026 de la commune en équilibre en investissement et en fonctionnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Subventions associations 2026

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les dossiers de demande de subventions reçus par les associations.

Il propose d'allouer les montants suivants aux associations :

ASSOCIATION DES JEUNES DE CHENNEVIERES (AJC)	3000.00 €
LA CANABRIENNE	4000.00 €
FANFARE DE LOUVRES	350.00 €
ONaCVG anciens combattants	350.00 €
SOIT UN TOTAL	7 700.00 €

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** d'allouer les subventions ci-dessus aux associations dans le tableau ci-dessus.

⇒ **AUTORISE** le Maire à ordonnancer les virements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Jeux et tarifs fête communale 2026

Les tarifs de la fête communale à l'occasion du traditionnel barbecue, il sera proposé à la vente plusieurs denrées, les tarifs seront votés lors d'un prochain conseil municipal.

Pour les jeux de la fête communale un devis a été établi par la société Air2jeux, selon la date retenue le samedi 5 septembre 2026.

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** de retenir la société Air2 jeux pour les activités/animations pour un montant 4 257.92 HT soit 5 109.50 € TTC.

⇒ **DIT QUE** les dépenses sont prévues au budget primitif 2026.

⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis avec Air2jeux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Filets pare ballon stade de football

Monsieur le Maire fait part de la nécessité de changer les filets pare ballons des deux côtés au stade de football.

L'association du football a déjà acheté les filets, les câbles et les fixations

La société Stade record propose un devis pour la pose sur la période d'août afin d'avoir l'accès côté champ.

Le devis proposé pour un montant de 2 750.00 € HT soit 3 300.00 € TTC.

Après avoir entendu l'exposé,

⇒ **DÉCIDE** de retenir le devis de la société Stade record pour un montant de 2 750 € HT soit 3 300 € TTC.

⇒ **AUTORISE** le Maire à signer le devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à main levée à L'UNANIMITÉ :

POUR : 11

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

La séance est levée à 22h50.

**Fait à Chennevières-lès-Louvres,
Le 6 mai 2026.**

Le Maire,
Eric PLASMANS

1^{ère} adjointe, secrétaire de séance
Joséphine DELMOTTE



A blue ink signature of Joséphine Delmotte.